Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 1184/2005 DU CONSEIL

du 18 juillet 2005

instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes qui font obstacle au processus de paix et ne respectent pas le droit international dans le conflit de la région du Darfour au Soudan

(JO L 193 du 23.7.2005, p. 9)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 747/2014 du Conseil du 10 juillet 2014	L 203	1	11.7.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2005R1184:20140130:FR:PDF